

VILLE DE BOUILLON
Séance du Conseil Communal, le 29 septembre 2022 à 20h00.
Salle du « Conseil Communal » de l'Hôtel de Ville.

Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022

Présents : MM & Mme Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Houthoofdt A., Maqua J., Istace Fr., Pochet A., Echevins,
Arnould Ph., Rochet J., Denis G., Adam D., Dabe Fl., Maziers P,
Brouillon P, De Wachter St., Nemery M-J., Dachy F, Tulpin Ar.,
Conseillers Communaux,
Grosvarlet I., Directrice Générale ff.

Absents et excusés : Dabe F, Maziers P., Nemery M.J, Dachy F., Conseillers
Mathieu J., Directeur général

Administration

1. P.V. de la séance du 25.08.22 : à l'unanimité moins 3 absentions (Messieurs Brouillon, Rochet et Denis, absents lors de cette séance) approuve ce procès-verbal

Comptabilité

2. Réfection des terrains de tennis : accord de principe de prise en charge financière par la commune de la partie non subsidiée
A l'unanimité vote cet accord de principe
3. Coût vérité réel 2021 Bouillon
A l'unanimité approuve ce coût vérité

Fabrique d'Eglise

4. Compte 2021 de la FE d'Ucimont : approbation d'office pour cause d'expiration du délai de tutelle : à l'unanimité approuve ce point
5. Compte 2021 de la FE de Dohan : approbation d'office pour cause d'expiration du délai de tutelle à l'unanimité approuve ce point
6. Budgets 2023 des FE de Bouillon, Corbion, Curfoz-Sensenruth, Poupehan, Frahan, Les Hayons, Mogimont, Noirefontaine, Rochehaut, Ucimont, Vivy.

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Bouillon pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

	Décision conseil		
Articles rectifiés	Fabrique	Evêché	Commune
<i>D06A Combustible, chauffage</i>	6.000,00 €	6.000,00 €	2.500,00 €
<i>D19 Traitement brut de l'organiste</i>	14.312,55 €	14.312,55 €	7.500,00 €
<i>D27 Entretien et réparation de l'église</i>	3.500,00 €	3.500,00 €	0,00 €

<i>D28 Entretien et réparation de la sacristie</i>	1.000,00 €	1.000,00 €	500,00 €
<i>D32 Entretien et réparation de l'orgue et de l'harmonium</i>	5.342,00 €	5.342,00 €	0,00 €
<i>D34 Entretien et réparation de l'horloge</i>	6.950,00 €	6.950,00 €	0,00 €
<i>D41 Remises allouées au Trésorier</i>	25,00 €	25,00 €	143,52 €
<i>D45 Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique</i>	2.000,00 €	2.000,00 €	500,00 €
<i>D50I Indemnités bénévoles</i>	1.416,16 €	1.416,16 €	0,00 €
<i>D50L Divers (dépenses diverses)</i>	0,00 €	25,00 €	25,00 €
<i>D50M Divers (dépenses diverses)</i>	3.000,00 €	3.000,00 €	0,00 €
<i>D50N Divers (dépenses diverses)</i>	450,00 €	450,00 €	0,00 €
<i>R17 Supplément pour les frais ordinaires du culte</i>	74.127,57 €	74.152,57 €	41.300,38 €

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Corbion pour l'exercice 2023 sans modification avec un supplément communal de 23.210,73€

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Curfoz-Sensenruth pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

<i>Articles rectifiés</i>	Décision conseil		
	Fabrique	Evêché	Commune
<i>D11 C - Aide à la gestion du patrimoine</i>	100,00 €	200,00 €	200,00 €
<i>D14 Achat de linge d'autel ordinaire</i>	500,00 €	500,00 €	0,00 €
<i>D41 Remises allouées au Trésorier</i>	170,00 €	170,00 €	51,78 €
<i>R17 Supplément pour les frais ordinaires du culte</i>	17.518,89 €	17.618,89 €	17.000,67 €

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Frahan pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

<i>Articles rectifiés</i>	Décision conseil		
	Fabrique	Evêché	Commune
<i>D11C Aide à la gestion du patrimoine</i>	50,00 €	100,00 €	100,00 €
<i>D50D SABAM</i>	200,00 €	72,00 €	72,00 €
<i>D50K Divers</i>	0,00 €	25,00 €	25,00 €
<i>R17 Supplément pour les frais ordinaires du culte</i>	7.464,40 €	7.411,40 €	7.411,40 €

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Les Hayons pour l'exercice 2023 sans modification et sans supplément communal.

A l'unanimité, approuve le budget de la Fabrique d'église de Mogimont pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

Articles rectifiés	Fabrique	Evêché	Décision conseil
			Commune
<i>D11C Guide du fabricant</i>	50,00 €	100,00 €	100,00 €
<i>D17 Traitement du sacristain</i>	1.700,00 €	1.700,00 €	0,00 €
<i>D35 Entretien et réparation autres: éclairages</i>	1.600,00 €	1.600,00 €	1.600,00 €
<i>R17 Supplément pour les frais ordinaires du culte</i>	4.992,00 €	5.042,00 €	3.342,00 €

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Noirefontaine pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

Articles rectifiés	Fabrique	Evêché	Décision conseil
			Commune
<i>D03 Cire, encens et chandelles</i>	850,00 €	850,00 €	300,00 €
<i>D07 Entretien des ornements et vases sacrés</i>	200,00 €	200,00 €	100,00 €
<i>D08 Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie</i>	1.000,00 €	1.000,00 €	500,00 €
<i>D09 Blanchissage et raccommodage du linge</i>	300,00 €	300,00 €	100,00 €
<i>D11 C - Aide à la gestion du patrimoine</i>	50,00 €	100,00 €	100,00 €
<i>D11 E Divers (entretien du mobilier)</i>	200,00 €	200,00 €	100,00 €
<i>D27 Entretien et réparation de l'église</i>	2.633,50 €	2.633,50 €	0,00 €
<i>D31 Entretien et réparation d'autres propriétés bâties</i>	6.511,28 €	6.511,28 €	5.000,00 €
<i>D41 Remises allouées au Trésorier</i>	113,35 €	113,35 €	113,35 €
<i>D45 Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique... (montant important au compte!)</i>	1.700,00 €	1.700,00 €	1.000,00 €
<i>D50J Divers (dépenses diverses)</i>	0,00 €	25,00 €	25,00 €
<i>D50N Divers (dépenses diverses)</i>	2.350,00 €	2.350,00 €	0,00 €
<i>R17 Supplément pour les frais ordinaires du culte</i>	8.013,83 €	8.088,83 €	0,00 €

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Poupehan pour l'exercice 2023 sans modification avec un supplément communal de 13.750€

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Rochehaut pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

Articles rectifiés	Fabrique	Evêché	Décision conseil
			Commune
<i>D01 Pain d'autel</i>	100,00 €	100,00 €	50,00 €
<i>D02 Vin</i>	200,00 €	200,00 €	100,00 €
<i>D03 Cire, encens et chandelles</i>	200,00 €	200,00 €	150,00 €
<i>D12 Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires</i>	125,00 €	125,00 €	100,00 €
<i>D13 Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires</i>	125,00 €	125,00 €	100,00 €
<i>D14 Achat de linge d'autel ordinaire</i>	125,00 €	125,00 €	100,00 €
<i>D27 Entretien et réparation de l'église</i>	2.000,00 €	2.000,00 €	1.000,00 €
<i>D28 Entretien et réparation de la sacristie</i>	500,00 €	500,00 €	300,00 €
<i>D29 Entretien et réparation du cimetière</i>	500,00 €	500,00 €	500,00 €
<i>D 30 Entretien et réparation du presbytère</i>	5.000,00 €	5.000,00 €	0,00 €
<i>D41 Remises allouées au Trésorier</i>	200,00 €	200,00 €	174,50 €
<i>R17 Supplément pour les frais ordinaires du culte</i>	25.511,30 €	25.511,30 €	19.036,30 €

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Ucimont pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

Articles rectifiés	Fabrique	Evêché	Décision conseil
			Commune
<i>D11B Documentation et aide aux fabriciens</i>	86,00 €	35,00 €	35,00 €
<i>D11 C - Aide à la gestion du patrimoine</i>	50,00 €	100,00 €	100,00 €
<i>D50K - Divers</i>	0,00 €	25,00 €	25,00 €

A l'unanimité approuve le budget de la Fabrique d'église de Vivy pour l'exercice 2023 avec les modifications suivantes :

Articles rectifiés	Fabrique	Evêché	Décision conseil
			Commune
<i>Pas de rectification Evêché</i>			
<i>D35 Entretien et réparation autres: réparation système audio micros</i>	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €

Electricité

7. Renouvellement de l'adhésion à la charte de l'Eclairage Public proposée par l'Intercommunale Orès Assets pour ses besoins en matière d'entretien et de réparation, destruction ou pannes

A l'unanimité approuve cette adhésion

Travaux

8. Travaux d'extension de l'école communale de Mogimont : approbation du CSC

A l'unanimité, approuve ce CSC

Mobilité

9. Règlement de roulage Grand-Rue à Bouillon : stationnement à durée limitée

A l'unanimité, approuve ce règlement

10. Convention – Réseau itinéraire cyclable Points-Nœuds

Le Conseil communal, par 9 oui et 4 abstentions, vote cette convention mais prend la décision de compléter cette approbation par les deux conditions suivantes :

D'une part que la nature des sols des tronçons concernés soit maintenue dans son état actuel et d'autre part qu'un piquetage adéquat soit installé afin de signaler la difficulté de certains tronçons (Moulin de l'Epine par exemple)

Messieurs Brouillon, Rochet, Denis et Mme De Wachter justifient leur abstention par la crainte de voir certains tronçons dénaturés par un changement de revêtement et par la dangerosité de certaines portions reprises dans le réseau et qui ne se prêtent pas à la mobilité douce

Logement

11. Protocole gîtes

A l'unanimité vote le protocole concernant les gîtes touristiques de grande capacité (gîte de plus de 15 personnes)

Environnement

12. Projet de Parc national de la Vallée de la Semois

Par 12 oui et 1 abstention approuve ce point

Monsieur Houthoofdt justifie son abstention par la crainte que la commune ne perde son autonomie en ce qui concerne la gestion des chasses (chasses silencieuses) et la gestion des essences utilisées lors des replantations forestières.

13. PCD Nature : Achat groupé de fruitiers Haute-tige

A l'unanimité approuve cette convention d'achat groupé et décide néanmoins de limiter le nombre d'arbres à 3 par propriétaire.

PCS

14. Action 5.6.02 Espace-temps parentalité – Organisation de 5 ateliers à destination des parents ayant des difficultés d'éducation avec leurs enfants en partenariat avec l'Asbl l'Autrement Dit

A l'unanimité, approuve ce point

Il est 22h00. Le Président lève la séance.

La Directrice Générale ff,
I.GROSVARLET

Le Bourgmestre
P. ADAM